

**Monsieur Patrick NARDOU**  
**Fédération Française de Carrosserie**  
**Immeuble Le Cardinet**  
**8, rue Bernard Buffet**  
**75017 PARIS**

Paris, le 21 avril 2017

Objet : réponse à votre courrier du 18 avril 2017 - Sondage sur les pièces issues de l'économie circulaire

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu attirer notre attention sur votre sondage lancé le 29 mars 2017 et nous vous en remercions.

En premier lieu, nous tenons à réaffirmer la volonté de notre profession de contribuer activement aux orientations de la loi sur la transition énergétique.

En ce qui concerne l'optimisation de la mise en œuvre des pièces issues de l'économie circulaire (PIEC) sur le terrain, les textes d'applications étant encore très récents, il est bien compréhensible que des ajustements soient à réaliser de part et d'autre dans nos deux professions.

De notre côté, nous collectons également les points positifs et les difficultés que rencontrent les experts en automobile.

Toutefois pour avancer concrètement sur ce sujet, nous vous rappelons nos propositions du 22 décembre 2016 concernant la mise en place d'une charte unique entre nos deux professions avec bien évidemment un chapitre sur le bon usage des PIEC.

A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'un premier rendez-vous pour finaliser ensemble le contenu de cette charte, réunion au cours de laquelle nous pourrions confronter nos remontées terrain respectives.

Et notre intention est bien sûr d'engager ensuite toutes les actions nécessaires à sa bonne application par l'ensemble des experts en automobile.

Dans l'attente de nous rencontrer pour avancer sur ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes meilleures salutations.



Pascal JUSSSELME  
Président de la CFEA